

Label villes et villages fleuris : La Ville de Bordeaux obtient sa 4e fleur

Engagée pour répondre à l'urgence climatique à travers, notamment, la végétalisation des espaces publics, la Ville de Bordeaux a officiellement reçu sa 4e fleur (label Villes et Villages Fleuris), jeudi 12 septembre 2024.

Pour rappel, depuis 2020, la municipalité a lancé un programme ambitieux intitulé "Bordeaux grandeur nature" et a notamment planté 36 000 nouveaux arbres d'intérêt patrimonial et jeunes plants dans tous les quartiers de Bordeaux.

« Déterminé à faire de Bordeaux une ville plus apaisée et plus végétalisée, je me félicite de l'obtention de la 4^{ème} fleur du label Villes et Villages Fleuris. Cette reconnaissance nationale de notre travail renforce notre volonté de préserver le patrimoine végétal tout en développant la biodiversité. »

Didier JEANJEAN, adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés

Le label Villes et Villages Fleuris (VVF) récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement. Historiquement tourné vers la maîtrise horticole, le label a fortement évolué pour agir largement en faveur de l'amélioration du cadre de vie, du développement des espaces verts et de la biodiversité en ville, en promouvant une gestion écologique et sobre du patrimoine.

Service presse et relations publiques

Aude Boilley – 06 64 14 91 73 / 05 56 10 21 14

Nicolas Corne – 06 20 33 00 15 / 05 56 10 21 71

Salomé Hubert-Cassant – 06 59 67 42 61 / 05 56 10 21 42

presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr